

COMPTE-RENDU DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉUNION DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,

Le quatorze septembre à 19 h,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de MARCILLY D'AZERGUES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Frédérique BURNIER, Vice-Présidente du CCAS.

Date de convocation du Centre Communal d'Action Sociale :

Etaient présents, les élus listés ci-dessous :

BURNIER Frédérique	BELLIARD Sandra
CARRIER Nathalie	MERLIN Françoise
GOUBEAU Ghislaine	BERTOYE Françoise, représente UDAF
de PARISOT DE BERNECOURT France	CHARDON Jacques

ABSENTS (avec pouvoir) : Mme HIVERT Annie, excusée, a donné pouvoir à Mme BURNIER Frédérique

ABSENTS (sans pouvoir) : M. BLANCHON Frédéric, Président

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : 00

Madame CARRIER Nathalie a été désignée en qualité de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- ⇒ POINTS ET INFORMATIONS SUR LES INTERVENTIONS DU CCAS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE
- ⇒ MARPA DE TERNAND - ASSOCIATION « LES TROIS RUISSEaux » - DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS PARMIS LE CCAS
- ⇒ MTRL Mutuelle des Monts d'Or : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS
- ⇒ DOSSIER « NOËL 2020 » - ÉTUDE DES PROPOSITIONS
- ⇒ THÉ DANSANT 2021 - DATE ET LIEU À CONFIRMER
- ⇒ DIVERS

⇒ PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CCAS « ÉLUS » ET « NON ÉLUS »

Madame BURNIER Frédérique fait part des six interventions faites cet été auprès de Marcillois et donne les procédures menées envers différents services pour venir en aide à ces personnes.

Concernant la canicule, toutes des aînés à surveiller.

⇒ MARPA DE TERNAND - ASSOCIATION « LES TROIS RUISSEaux » - DÉSIGNATION DE DEUX DÉLÉGUÉS PARMIS LE CCAS

Ce projet MARPA est un projet de territoire visant à apporter une solution de logements accessibles et adaptés aux personnes âgées autonomes de nos communes, dans l'objectif de les maintenir aussi longtemps que leur santé leur permet à leur domicile. Dans cet objectif, un certain nombre de communes se sont réunies pour porter ensemble ce projet autour de la construction d'une résidence de 24 logements individuels type T1 et T2 et d'espaces communs partagés sur TERNAND.

Après la phase diagnostic en 2018, ce projet est entré en 2019 dans l'étape de réalisation avec entre-
autre la constitution de l'association « les trois ruisseaux » en charge du montage, du suivi de l'appel à projet
et de la recherche de subvention d'investissement pour assurer ensuite la coordination de la gestion de
l'établissement. 2020, convention de location globale signée entre l'OPAC du Rhône et l'Association « les trois
ruisseaux »

Mme BURNIER Frédérique dit que la commune de Marcilly ayant validé le principe de ce
projet et acter sa participation notamment financière à la création d'une voirie, donne priorité à
ses habitants pour déposer un dossier.

Un nouveau CCAS ayant pris place, le Conseil d'Administration doit désigner deux délégués.
Mme BURNIER Frédérique demande s'il y a des candidats. Après un tour de table, Mme BURNIER
Frédérique se propose déléguée « titulaire » et Mme BELLIARD Sandra se désigne en tant que
« suppléante ».

⇒ **MTRL Mutuelle des Monts d'Or : DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS**

Idem, suite au renouvellement du CCAS, le Conseil d'Administration doit désigner deux
délégués. Pas de candidat, Mme BURNIER Frédérique se propose en tant que « titulaire ». **MARCILLY**
ne sera donc représenté que par un seul délégué.

⇒ **DOSSIER « NOËL 2020 » - ETUDE DES PROPOSITIONS**

La parole est donnée à Mme de PARISOT France qui dit s'être rendue avec Mme CARRIER
Nathalie au magasin de Lissieu « VIVAL ».

Elle évoque que pour l'instant, elles ont pu obtenir que la composition des colis sans en
connaître le chiffrage mais espère un prix à peu près à l'identique de celui de l'an dernier.

Elles donnent la composition des colis.

La parole est donnée ensuite à M. CHARDON Jacques, qui avec Mme BURNIER Frédérique
ont obtenu de M. TETARD, un repas de Noël sans augmentation de prix. Monsieur CHARDON
Jacques souligne que le nombre d'invités doit être annoncé à l'Auberge une dizaine de jours avant le
jour J.

Si à cause des consignes sanitaires liées au Covid19 devenait encore plus strictes et que le
repas à l'Auberge devait s'annuler, les personnes inscrites au repas recevrait automatique le colis
de Noël.

L'invitation aux aînés sera envoyée dans la deuxième semaine de septembre pour une réponse
attendue de leur part, avant la date du 16 octobre. Comme l'année dernière, pour des raisons
d'organisation, les personnes qui ne retourneront pas leur coupon-réponse avant la date butoir ne
seront ni inscrites au repas, ni bénéficiaire d'un colis.

⇒ **THÉ DANSANT 2021 - DATE ET LIEU À CONFIRMER**

Après échanges, il est arrêté la date du **SAMEDI 23 JANVIER 2021, à 15 heures, à la
salle des fêtes**, pour partager la galette des rois.

Il est souhaité de maintenir la même animation musicale que l'an dernier.

⇒ **DIVERS**

Il est évoqué de programmer les réunions de CCAS, un autre jour que les réunions de conseil.

- Prochaine réunion du CCAS
Lundi 26 octobre 2020 à 18 h 30, lieu à confirmer.

Fin de séance : 20 heures